

Procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance 2021

Participants au vote : 36 personnes

Cette année encore, la situation sanitaire et la prudence contraignent votre comité à vous consulter par voie de correspondance concernant l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire. Nous le regrettons et nous nous réjouissons de vous revoir lors de nos manifestations de l'automne.

Ce ne sont pas moins de 36 personnes qui ont répondu dans le délai fixé au 12 juin 2021.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 tenue par correspondance

Le PV est accepté par 36 voix.

2. Comptes 2020

Les comptes 2020 sont acceptés par 36 voix.

3. Budget 2021

Budget 2021 à titre consultatif.

4. Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2020 est accepté par 35 voix et 1 voix contre.

5. Mutations

Raphaël Châtelet est nommé membre du comité et au conseil technique par 36 voix

Nora Molari est nommée membre du comité et au conseil technique par 36 voix.

Le président : P.-Y. Moeschler

La secrétaire : Francine Bühler